

VILLE DE PONTARLIER

REGION BOURGOGNE – FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Paul-Edouard DUBIEF du 4 au 30 juin 2026.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2213-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de raccordement au réseau de chaleur pour ATM, rue Paul-Edouard DUBIEF, du 4 au 30 juin 2026, réalisés par l'entreprise VERMOT pour le compte de PREVAL,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité, la commodité de la circulation et le maintien du bon ordre,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement

Du jeudi 4 juin 2026, 7 h 00 au mardi 30 juin 2026, 17 h 00, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule à l'exception des riverains et des véhicules de secours :

- rue Paul Edouard Dubief : entre les rues Lagier et Boulloche

L'accès à la zone des Gravilliers se fera depuis la Rotonde via la RN 57.

ARTICLE 2 –

Les panneaux de signalisation, d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

.../...

ARTICLE 3 –

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Dos. Arrêtés
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DVEP
1 ex. VERMOT
1 ex. Pompiers
1 ex. Pôle Citoyenneté

PONTARLIER, le 2 juin 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,



Jean-Louis GAGELIN